

MODALITES D'INSCRIPTION RENTREE 2019

- **2nde Générale et Technologique,
2nde Professionnelle,
1^{ère} Technologique STI2D :**

Pour la demande d'affectation : procédure académique informatisée AFFELNET. Les familles expriment leurs vœux d'affectation qui seront saisies par l'établissement d'origine dans l'application AFFELNET.

Après publication des résultats de l'affectation le vendredi 21 juin 2019, les élèves affectés au lycée Chaptal recevront par courrier un dossier d'inscription.

Ce dossier ainsi que les pièces demandées seront à retourner au lycée le mercredi 3 juillet 2019, le service des inscriptions vous accueillera de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

L'inscription est obligatoire pour valider définitivement l'admission. En l'absence d'inscription le 4 juillet, les places deviendront vacantes pour les élèves en liste d'attente.

- **1ère Générale Scientifique**

Pour la demande d'affectation : **un dossier "papier" disponible auprès de l'établissement d'origine est à compléter et à renvoyer au lycée Chaptal avant le 12 juin** avec les pièces demandées : photocopies des 3 derniers bulletins scolaires, de la fiche dialogue, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Les résultats seront notifiés aux familles par la Direction Académique à compter du mardi 25 juin.

Après publication des résultats de l'affectation, les élèves affectés au lycée Chaptal recevront par courrier un dossier d'inscription.

Ce dossier ainsi que les pièces demandées seront à retourner au lycée le mercredi 3 juillet 2019, le service des inscriptions vous accueillera de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

L'inscription est obligatoire pour valider définitivement l'admission. En l'absence d'inscription le 4 juillet, les places deviendront vacantes pour les élèves en liste d'attente.